



Date: 20/12/2018

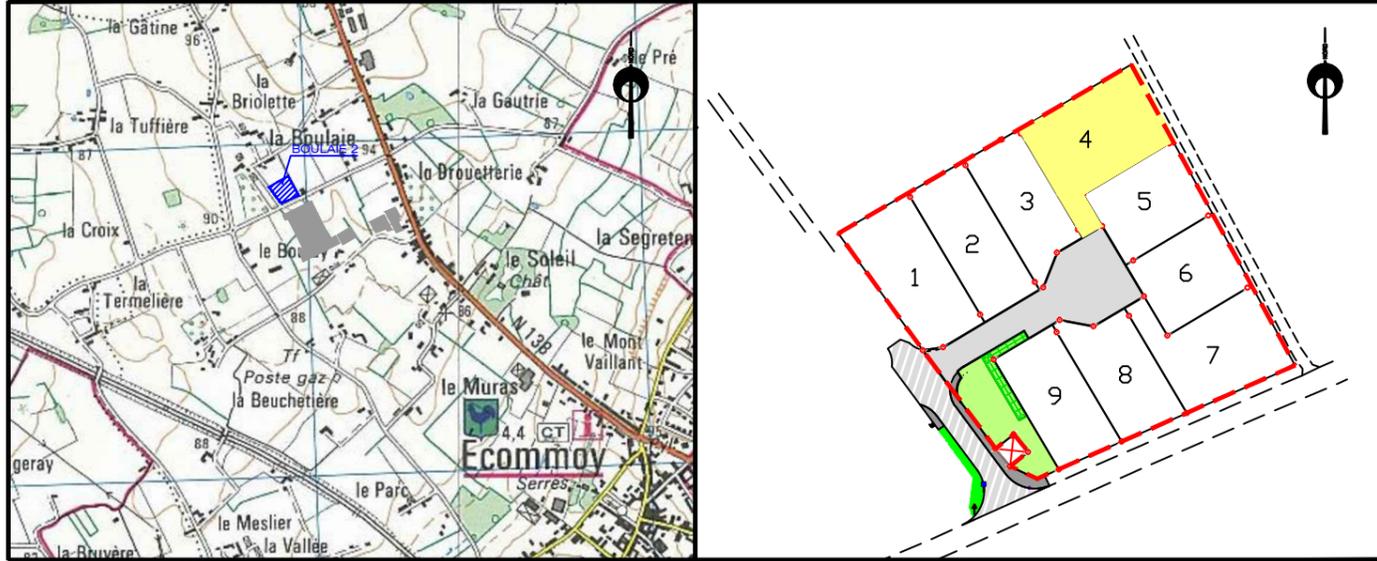
PLAN DE VENTE - LOT n° 04

Cadastre: Section A - n° 1770

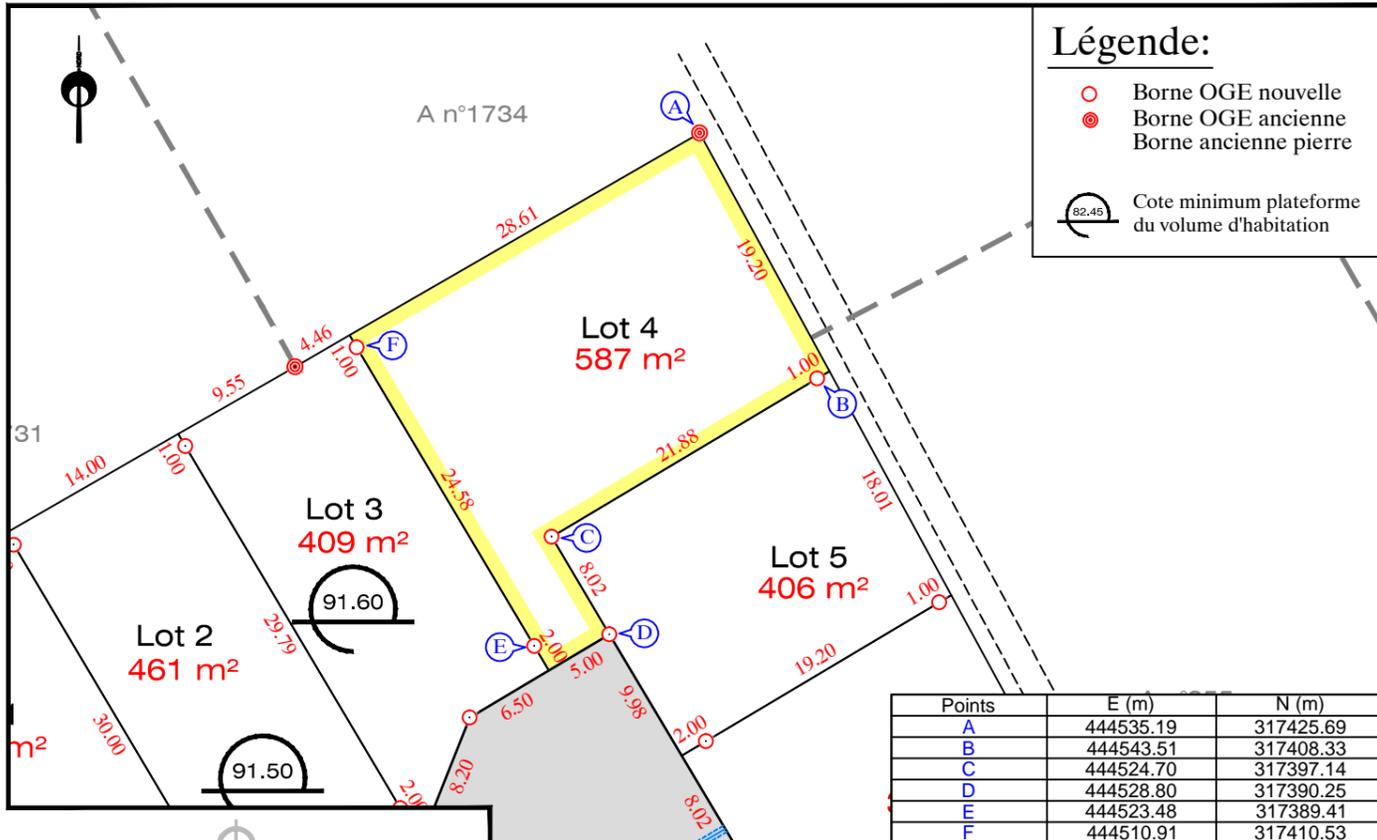
Surface Arpentée: 587 m²

Surface de Plancher: 300 m²

PLAN DE SITUATION - Sans échelle



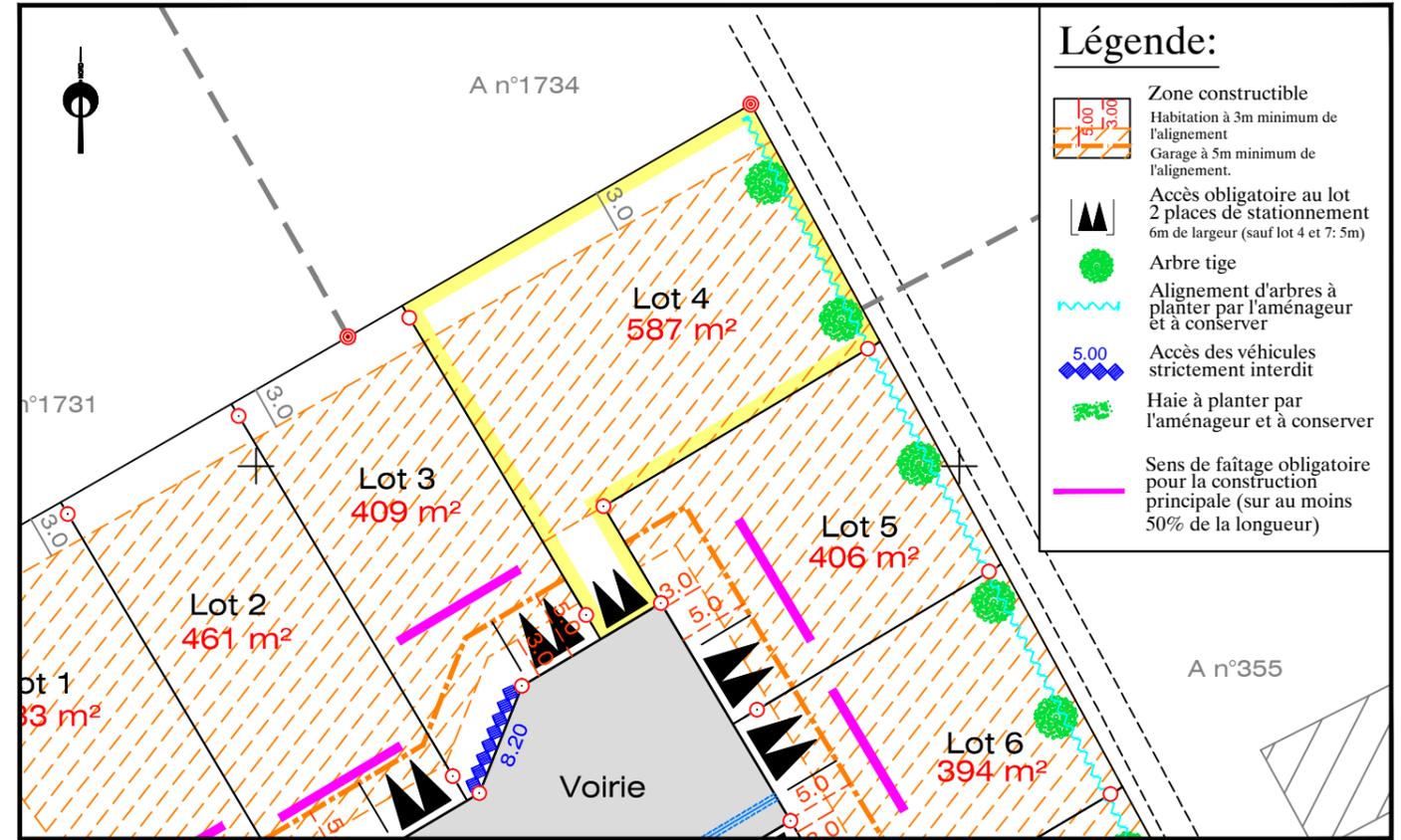
PLAN DE BORNAGE - Echelle: 1/500



Nota: L'utilisateur est tenu de veiller à la stabilité des bornes, piquets ou repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il comporte. Il signalera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourrait constater.

EXTRAIT DU REGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/500

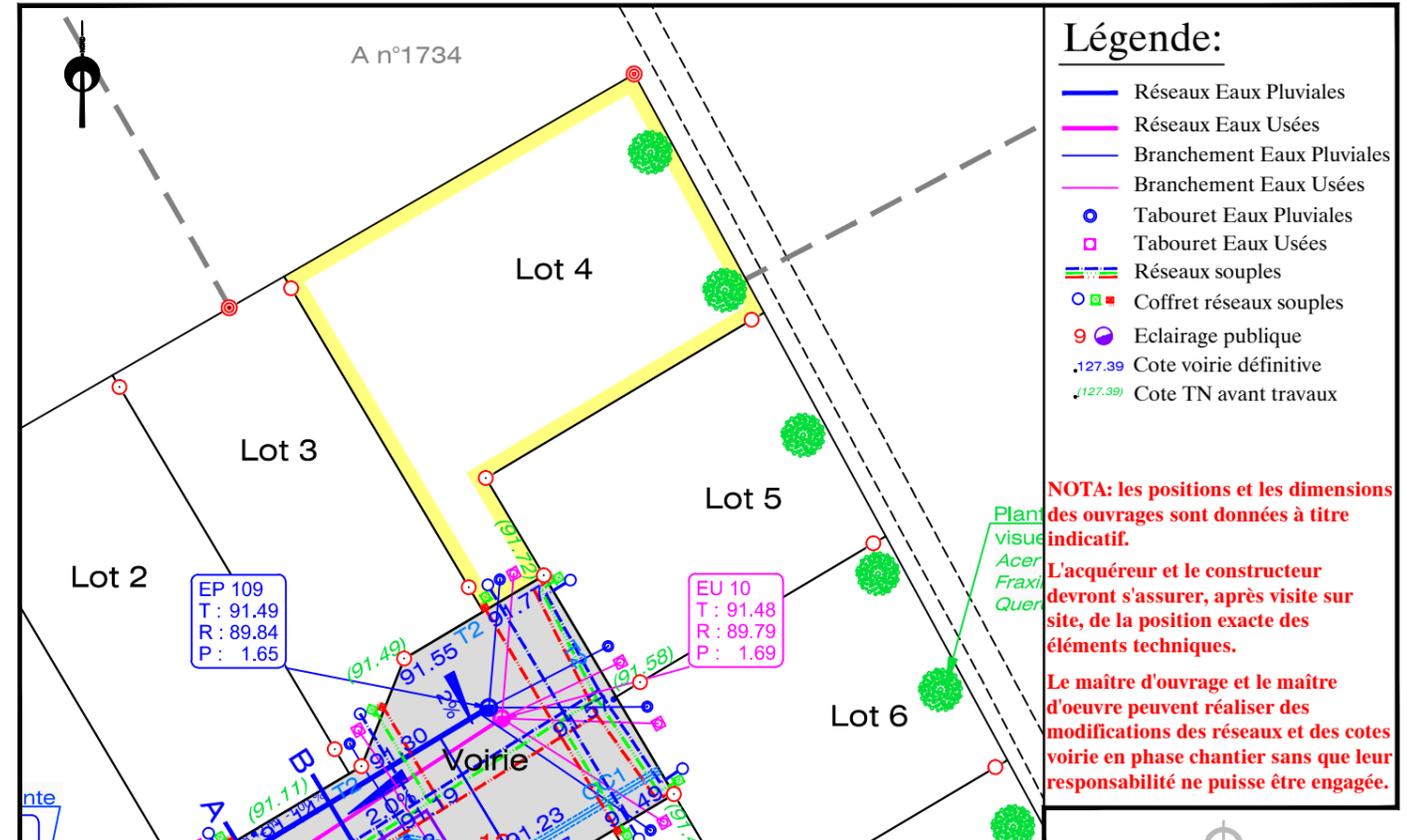
Date: 20/12/2018



Légende:

- Zone constructible
- Habitation à 3m minimum de l'alignement
- Garage à 5m minimum de l'alignement.
- Accès obligatoire au lot 2 places de stationnement 6m de largeur (sauf lot 4 et 7: 5m)
- Arbre tige
- Alignement d'arbres à planter par l'aménageur et à conserver
- Accès des véhicules strictement interdit
- Haie à planter par l'aménageur et à conserver
- Sens de faitage obligatoire pour la construction principale (sur au moins 50% de la longueur)

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



Légende:

- Réseaux Eaux Pluviales
- Réseaux Eaux Usées
- Branchement Eaux Pluviales
- Branchement Eaux Usées
- Tabouret Eaux Pluviales
- Tabouret Eaux Usées
- Réseaux souples
- Coffret réseaux souples
- Eclairage public
- Cote voirie définitive
- Cote TN avant travaux

NOTA: les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif.

L'acquéreur et le constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques.

Le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.